|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Abeilles : Génétique de la colonie | | |
| 1. L’utilisateur : | | |
|  | - Les apiculteurs qui sont intéressés à gérer les aspects génétiques au sein de leur exploitation. | |
| 1. La fréquence d’utilisation : | | |
|  | - La fréquence de l’évaluation dépendra de l’étendue de l’exploitation, de la préférence de l’apiculteur et des raisons d’effectuer l’évaluation (par ex. : le dépistage de la maladie, la condition appropriée pour la reproduction) | |
| 1. Les raisons d’enregistrer les présents renseignements sont les suivantes : | | |
| - La gestion des abeilles | | |
|  | | - Réduit la dépendance des sources extérieures pour les abeilles (c’est-à-dire, réduit le risque de biosécurité apicole).  - C’est un outil pour la reproduction des abeilles dans les conditions locales (par ex. : la production accrue du miel, la résistance hivernale).  - C’est un outil pour la reproduction des abeilles selon les préférences de l’apiculteur (par ex. : la douceur, la résistance à la maladie). |
| - La gestion financière | | |
|  | | - C’est un outil pour réduire la sensibilité à la maladie et à l’usage des médicaments (et moins de préoccupations en matière de salubrité des aliments et une biosécurité apicole accrue);  - C’est un outil qui aide à augmenter la production du miel en menant l’élevage des abeilles afin de produire du miel. |
| - La biosécurité apicole | | |
|  | | - Les abeilles peuvent être reproduites pour résister aux maladies. |
| - La salubrité des aliments | | |
|  | | - Lorsque le besoin de médicaments est moindre, il y a une probabilité réduite de contamination du miel. |
| 1. Les références à la Norme de biosécurité apicole et au CBISQT : | | |
|  | - La Norme de biosécurité apicole : pages 14-22  - Le CBISQT : aucune  - Le présent modèle est une adaptation du formulaire 1.0 (pages 145-148) de la Norme de biosécurité apicole. | |
| 1. Commentaires généraux : | | |
|  | - Les apiculteurs devraient garder des renseignements à jour s’ils déterminent que les aspects génétiques et l’élevage de reines sont essentiels pour leur exploitation.  - Les petits exploitants qui ne produisent que du miel pour la consommation familiale, peuvent ne pas trouver le présent modèle utile.  - Un des examinateurs a suggéré d’utiliser des repères de couleur (par ex. : des épingles) sur les ruches pour indiquer l’âge de la reine est une méthode facile pour voir l’âge d’une reine dans la ruche.  - Les apiculteurs peuvent trouver pratique de garder quelques copies de papier blanc pour le présent modèle (ou leur équivalent) dans leur camion/véhicule d’abeilles.  - La fréquence d’enregistrement des aspects génétiques de la ruche dépendra de l’étendue de l’exploitation et des préférences de l’apiculteur à effectuer un suivi des aspects génétiques des abeilles. | |